

## Déclaration de dissolution

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 1 1

Loi sur les sociétés par actions, RLRQ, c. S-31.1

**Nom de la société par actions, tel qu'inscrit au registre des entreprises**

Version(s) du nom de la société dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ ,  
Prénom et nom de famille de la personne autorisée

déclare (cochez une seule case)

- a)  qu'au moment du consentement à la dissolution par les actionnaires, la société n'avait ni obligation ni bien (cochez la case a à la page 2);
- b)  que le conseil d'administration de la société a exécuté les obligations de cette dernière, en a obtenu la remise ou y a pourvu autrement et, le cas échéant, que le reliquat de ses biens a été partagé (cochez la case b à la page 2);
- c)  que les droits et obligations de la société deviennent ceux de son actionnaire unique, qui en déclare la dissolution, et que celui-ci peut acquitter le passif de la société à échéance (ne cochez aucune des cases à la page 2);
- d)  qu'au moment du consentement à la dissolution par le conseil d'administration, la société n'avait ni obligation, ni bien, ni actionnaire (cochez la case d à la page 2).

**Date et heure à attribuer au certificat, s'il y a lieu** (la date inscrite doit être postérieure à la date de réception de la déclaration par le Registraire des entreprises)

Date 

A	A	A	A	M	M	J	J

 Heure 

heure	minutes	

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée

**Signez le formulaire et transmettez ce dernier accompagné de votre paiement, s'il y a lieu.  
Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



## Copie certifiée conforme de la résolution

Remplissez cette page si vous avez coché la case a, b ou d à la page 1 du formulaire.

### Nom

Inscrivez le nom de la société par actions figurant au registre des entreprises

**Il est résolu** (cochez la case correspondant à celle cochée à la page 1 du formulaire),

a)  dans la résolution spéciale réalisée avec le consentement des actionnaires,

1. que les actionnaires de la société consentent à la dissolution de la société;
2. qu'au moment du consentement à la dissolution par les actionnaires, la société n'avait ni obligation ni bien;
3. d'autoriser \_\_\_\_\_ à signer la déclaration de dissolution.  
Nom de l'administrateur ou du dirigeant autorisé de la société

b)  dans la résolution spéciale réalisée avec le consentement des actionnaires,

1. que les actionnaires de la société consentent à la dissolution de la société;
2. d'exiger que le conseil d'administration exécute les obligations de la société, en obtienne la remise ou y pourvoie autrement et, le cas échéant, que le reliquat de ses biens soit partagé;
3. d'autoriser \_\_\_\_\_ à signer la déclaration de dissolution.  
Nom de l'administrateur ou du dirigeant autorisé de la société

d)  dans la résolution spéciale réalisée avec le consentement du conseil d'administration,

1. que le conseil d'administration de la société consent à la dissolution de la société;
2. qu'au moment du consentement à la dissolution par le conseil d'administration, la société n'avait ni obligation, ni bien, ni actionnaire;
3. d'autoriser \_\_\_\_\_ à signer la déclaration de dissolution.  
Nom de l'administrateur ou du dirigeant autorisé de la société

Copie certifiée d'une résolution spéciale adoptée par la société lors d'une assemblée tenue le \_\_\_\_\_,   
Date de l'assemblée  
A A A A M M J J

signée à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_,   
Date de la signature  
A A A A M M J J  
Localité

\_\_\_\_\_  
Signature du secrétaire



PBLA ZZ 80667665

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ

